

AR PREFECTURE

017-200041523-20200626-DEC287_2020-AU
Reçu le 26/06/2020

H A U T E



SAINTONGE

Administration Parc Mysterra

Décision n° 287/2020
SC

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu des délibérations n° 28 du 17 avril 2014 et n°26 du 12 avril 2018 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 26 : effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des services Antilles, Ecole des Arts, Pôle Nature de Vitrezay, Maison de la Forêt, Médiathèque, Maison de la Vigne et des saveurs, Parc des Labyrinthes Mysterra).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Madame ZIMMER Cynthia en tant que responsable de cuisine du 1^{er} juillet au 3 novembre 2020,
- Monsieur BOURDEILLETAS Mathis en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1^{er} juillet au 31 août 2020,
- Monsieur PIANTKIWSKYJ Alex en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1^{er} juillet au 31 août 2020,
- Monsieur BONET Victor en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1^{er} juillet au 31 août 2020,
- Madame FURET Jeanne en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1^{er} juillet au 31 août 2020,
- Monsieur VILLIER Romain en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1^{er} juillet au 31 août 2020,
- Monsieur LANGE Luc en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1^{er} juillet au 31 août 2020,
- Madame CHAINTRIER Alicia en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1^{er} juillet au 2 novembre 2020,
- Madame BOYER Axelle en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1^{er} juillet au 31 août 2020,
- Madame RODRIGUES Ana-Maria en tant qu'agent d'entretien des locaux du 1^{er} juillet au 2 novembre 2020,
- Madame TRAVET Léa en tant qu'agent d'entretien des locaux du 1^{er} juillet au 31 août 2020,
- Madame LARREUR Morgane en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 4 juillet au 14 août 2020

Fait à Jonzac,

Le 26 JUNE 2020

Le Président
Claude BELOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex



Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge